

PROJET DE CONTRAT DE RELATIONS PEDAGOGIQUES ANNEE SCOLAIRE 2019/2020 – BTSA ACSE 1^{ère} année

(à conserver par l'étudiant)

1/ VIE ET RYTHME SCOLAIRE

Les deux années de préparation pour l'examen BTSA ACSE permettent une plus grande souplesse et autonomie quant au rythme purement scolaire mais exigent une beaucoup plus grande quantité de travail personnel dont la charge d'organisation incombe aux étudiants (travail individuel ou par groupe).

En effet, les étudiants sont jugés sur les connaissances acquises mais aussi sur l'aisance dans l'expression, la réflexion personnelle étayée, la capacité à structurer clairement idées et arguments, la faculté d'adaptation rapide, la culture générale. Aussi, vu l'ampleur des programmes, le seul suivi des cours est largement insuffisant par rapport au niveau exigé.

En conséquence, les vacances scolaires habituelles devront être en partie occupées par de la lecture, des périodes de stage, la rédaction du rapport, le rattrapage des connaissances...

2/ LES COURS

Les cours sont **OBLIGATOIRES** et sont dispensés suivant un programme établi chaque quinzaine et affiché en classe. Les cours ont lieu du lundi 8h15 au vendredi 17h20.

Quand, pour des raisons exceptionnelles, l'emploi du temps n'a pu vous être communiqué avant le vendredi soir, vous devez être présent le lundi à 8h15.

3/ LES FORMATIFS

Les formatifs sont des devoirs effectués en classe en temps limité pour vérifier l'acquisition des connaissances et préparer aux contrôles certificatifs. Ils sont **obligatoires** et auront lieu sur des pages horaires fixées à l'emploi du temps.

Sauf cas de force majeure, toute absence non justifiée à l'un de ces formatifs se traduira par un zéro qui sera pris en compte dans le calcul de la moyenne des bulletins scolaires.

4/ LE TRAVAIL PERSONNEL

- Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) est ouvert tous les jours. Les horaires d'ouverture sont affichés chaque début d'année. Il vous permet de vous documenter sur des sujets du programme qui ne peuvent être traités intégralement en cours.

Le travail par groupe (binôme) s'avère à l'expérience indispensable, donc à organiser par vous même.

Le temps libéré pour le travail personnel est une des clés de la réussite de votre première année. Ne le confondez pas avec du temps pendant lequel il n'y aurait rien à faire car cela est très difficile à rattraper en seconde année.

En plus des heures inscrites à l'emploi du temps, il faut prévoir au minimum une quinzaine d'heures de travail personnel supplémentaire par semaine (soir + week-end).

- Une salle informatique est en libre-service.
Les horaires d'ouverture vous seront communiqués à la rentrée.
- L'accès au wifi est disponible dans les classes et dans tout le bâtiment de l'enseignement supérieur

5/ ACTIVITES D'OUVERTURE

Elles ont pour but de vous faire acquérir une formation complémentaire vous donnant une ouverture extra-scolaire et confortant vos connaissances. Elles se répartiront suivant les affinités mais sont partie intégrante de votre formation : certaines sont obligatoires, d'autres au choix.

Activités obligatoires :

- Articles publiés dans divers journaux et sur le site Internet de la section « ACSE »
- Enquêtes diverses (sous la responsabilité d'un enseignant en charge du module concerné)
- Participation à des séminaires, conférences, forums, portes ouvertes...
- Voyage d'études

6/ LES DOSSIERS DE STAGES

Chaque élève doit, à l'issue de son stage sur l'exploitation agricole, rédiger un document de 40 pages et 12 annexes au maximum, appelé dossier de stage. Il s'agit d'un diagnostic global sur l'exploitation, suivi d'un projet d'amélioration.

Comme pour tous vos prédécesseurs, nous assurerons un conseil pour ce travail, bien que ce ne soit pas une obligation, car c'est un document personnel. Mais ce suivi n'est assuré qu'à certaines conditions :

- que chaque partie soit impérativement remise aux dates qui vous seront définies pour la rentrée de 2^{ème} année
- un exemplaire de ce document devra être remis au maître de stage et un autre au C.D.I. de l'ISETA. Au total, il faudra prévoir 5 exemplaires de ce dossier de stage.
- Certificat de stage remis en seconde année
- Convention de stage (voir modèle donné en début de 1^{ère} année par Mr MORIN)

Le suivi et l'évaluation des dossiers de stage seront assurés par Mme CHARLET, Mr MORIN et Mr METRAL.

Il faut retenir que la réflexion et le soin portés à la rédaction du dossier de stage sont très importants.

En effet, nous avons pu constater :

- ✓ Un grand progrès accompli dans les disciplines techniques et de gestion mais aussi d'expression et de communication par tous les étudiants dès qu'ils sont parvenus à la fin de la rédaction de leur dossier de stage.
- ✓ L'effet formateur très efficace de ce travail personnel basé sur une expérience pratique et professionnelle en entreprise, très exigeante en effort rédactionnel, en capacité d'analyse et de diagnostic technique, économique, financier et humain, mais encore en capacité de synthèse pour faire un choix stratégique de projet et étudier sa faisabilité.

7/ LES STAGES

Vous devez effectuer un stage en exploitation agricole. Le programme, la nature et le lieu des stages s'établissent après concertation entre étudiants et enseignants. Les stages désirés et "trouvés" à titre personnel par les étudiants doivent être agréés par l'ISETA qui dans tous les cas reste un intermédiaire entre l'étudiant et le maître de stage et maître de toute décision se rapportant à cette question.

Avant le choix définitif d'un maître de stage, l'étudiant doit prendre contact avec lui pour lui exposer ses objectifs et établir une sorte de contrat personnalisé.

En conséquence, tout manquement dans le déroulement d'un stage est considéré comme une faute grave pour l'étudiant et peut être motif à exclusion de l'établissement.

8/ LES ENSEIGNANTS

Les enseignants se réunissent une fois par quinzaine. Un ou deux représentants des étudiants peuvent participer à cette réunion (minimum 1 réunion par trimestre) pour exposer d'éventuels problèmes ou proposer des suggestions d'ordre général.

9/ L'ENSEIGNANT REFERENT

Mme PRADAL est l'enseignante plus spécialement chargée de suivre les divers projets, problèmes ... de votre classe lors de la première année.

10/ L'UTILISATION DES LOCAUX

L'utilisation des locaux en dehors des heures de cours est soumise à autorisation et contrôle du Directeur-Adjoint chargé de l'enseignement supérieur.

Les étudiants auront à leur disposition le soir une salle d'études et une salle libre-service informatique.

11/ LE SECRETARIAT

Le secrétariat est ouvert tous les matins de 9h à 12h30 (sauf le mercredi)

12/ LE NETTOYAGE DE LA SALLE DE CLASSE

Le nettoyage est assuré par le service entretien de l'ISETA. Cependant les étudiants pourront être sollicités pour nettoyer leur classe s'ils l'ont anormalement salie entre deux interventions du service d'entretien.

13/ LES BULLETINS DE NOTES

Les bulletins scolaires sont édités par semestre. Celui du 1^{er} semestre est arrêté aux vacances d'hiver en février et celui du 2^{ème} semestre est arrêté en fin d'année. Cependant, un relevé de notes avec un avis général pour chaque étudiant sera envoyé à la fin du 1^{er} trimestre (vacances de Noël) pour permettre à chacun d'entre vous de se situer.

14/ LA VIE QUOTIDIENNE

Etant externes, les étudiants organisent leur vie comme ils l'entendent. Cependant, ils ont la possibilité d'utiliser les services de l'ISETA (repas au foyer, photocopies...) et de participer à la vie de l'ISETA. De ce fait, chaque fois qu'ils se trouvent dans les locaux de l'ISETA, ils doivent se soumettre aux contraintes de la vie en collectivité.

15/ PROGRAMME ET REPARTITION DES HEURES DE COURS

L'ensemble des modules donne lieu à un contrôle continu en cours de formation (CCF).

Chaque module doit être testé mais un même CCF peut tester plusieurs modules. Il existe une vingtaine de certificatifs sur les deux ans dont 8 en première année. Ces contrôles, soumis à validation par un atelier régional, et proposés préalablement au président du jury vers le mois d'octobre dans un plan de formation, compteront pour moitié dans l'attribution de la note finale d'examen.

Toutefois pour avoir cet examen **il sera nécessaire d'avoir au moins 9/20 aux épreuves terminales** : techniques d'expression et économie, situation professionnelle vécue (SPV) et dossier de stage.

Les responsables de section
M. PRADAL & P. MORIN